



Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide identique

Vu les dispositions du règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu les dispositions du règlement (UE) n°414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n°528/2012,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide identique **SPRAY SPECIAL PUCES ET PUNAISES DE LIT**,*

<i>de la société</i>	SICO
<i>enregistrée sous le numéro</i>	BC-PN083115-27

Vu la décision du Directeur Général de l'Anses du 14 mai 2025 concernant le produit de référence 1R-TRANS PHENOTHRIN + S-METHOPRENE SURFACE TREATMENT AEROSOL,

Considérant que la mise sur le marché du produit 1R-TRANS PHENOTHRIN + S-METHOPRENE SURFACE TREATMENT AEROSOL est interdite en France,

Considérant que la composition du produit SPRAY SPECIAL PUCES ET PUNAISES DE LIT est identique à celle du produit de référence susmentionné,



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide identique désigné ci-dessus **est refusée** en France.

Informations générales du produit	
Nom commercial proposé	SPRAY SPECIAL PUCES ET PUNAISES DE LIT
Autres noms commerciaux proposés	SPRAY TRAITEMENT TOTAL PUCES SPRAY TRAITEMENT TOTAL PUCES ET PUNAISES DE LIT SPRAY TRAITEMENT TOTAL PUNAISES DE LIT SPRAY SPECIAL PUCES SPRAY SPECIAL PUCES ET PUNAISES DE LIT SPRAY SPECIAL PUNAISES DE LIT ANTI-PUCES SPRAY ANTI-PUCES ET PUNAISES DE LIT SPRAY ANTI-PUCES PUNAISES DE LIT SPRAY DEBARRASSEZ-VOUS DES PUNAISES DE LIT ERADIQUE LES PUNAISES DE LIT PLUS DE PUNAISES DE LIT PLUS DE PUNAISES DE LIT A LA MAISON EFFICACITE CONTRE LES PUNAISES DE LIT STOP PUICES ET PUNAISES DE LIT STOP PUNAISES DE LIT
Demandeur	SICO
Formulation	Aérosol
Contenant	0,421 % (1R)-trans-phénothrine 0,079 % (S)-méthoprène
Organismes nuisibles cibles	Puces (<i>Ctenocephalides spp.</i>) Blatte germanique (<i>Blattella germanica</i>) Punaise de lit (<i>Cimex lectularius</i>)
Catégorie d'utilisateur	Non-professionnels

A Maisons-Alfort, le 05/09/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilieur
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de
l'environnement et du travail (ANSES)